



Association fondée en 1931
Agrément Jeunesse & Sports N°2 698 du 30 décembre 1948
Gymnase Saint Pierre, Côte Saint Pierre, 26500 - BOURG LES VALENCE
Mail : cer.valence@gmail.com Site internet : <https://cer-valence.fr/> Téléphone : 06 63 15 06 22

Le Cercle d'Escrime Rhodanien est heureux de vous inviter à
la demi-finale M15 2025
EPREUVE NATIONALE filière H2036 au FLEURET DAMES ET HOMMES
le DIMANCHE 22 MARS 2026

Elle se déroulera à la
Halle des sports Chaban Delmas
50 Av. Colonel Arnaud Beltrame, 26000 Valence
Suivre les panneaux parc des expositions
44°56'06.4"N 4°54'03.0"E
<https://maps.app.goo.gl/SfCGp6vjSHrxysat8>



Un service de restauration, assuré par les membres bénévoles de notre club, selon prérogatives sanitaires en cours ainsi qu'un stand de matériel et d'assistance ESCRIME DIFFUSION, seront à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

En espérant que vos tireurs seront nombreux à répondre à notre invitation, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Maître à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Maître Julien DUTRIPON
Directeur Sportif du CER
Tél 0663150622
escrime.valence@gmail.com

Patrick TRISTRAM
Président
Cercle d'Escrime Rhodanien

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol survenant durant la compétition

Contact le jour de la compétition : Maître Julien Dutripont 06 64 61 85 54



REGLEMENT

ARTICLE 1 :

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le cahier des charges de la FFE. La présentation de la licence validée 2025 2026 est obligatoire.

ARTICLE 2 : HORAIRES

DIMANCHE 22 MARS 2026

Horaires			
	Appel	Scratch	Début
Fleuret dames	10h45	11h15	11h45
Fleuret hommes	7h	7h30	8h

Ouverture de la halle et accueil à partir de 6h30

ARTICLE 3 : FORMULE

Selon cahier des charges FFE : 1 tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, sans tireur éliminé. Puis un tableau d'élimination directe.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS et DROITS D'ENGAGEMENT

Date limite : le **MERCREDI 12 mars 2026 23h59** heure de Paris

Les engagements sont effectués par les ligues régionales sur l'Extranet de la FFE

Le droit d'engagement est fixé à 15€

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis par le système des engagements en ligne de la FFE, il pourra être engagé « hors-délais » en prévenant l'organisateur (coordonnées ci-dessus), sous réserve d'être licencié à la FFE, et après paiement d'un droit d'engagement de 5x le montant de l'inscription soit 75€.

En cas d'absence d'un(e) ou plusieurs tireur(se)s dans une poule, le DT aura autorité pour équilibrer la composition des poules selon les règles établies par la FIE (*Règles d'Organisation – art. o.67*).

En cas d'absence de tireur(se)s engagé(e)s, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireur(se)s présent(e)s doivent s'acquitter des frais d'inscription des tireur(se)s absent(e)s, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireur(se)s d'un même club engagé(e)s sont absents, le droit pour ce club de participer aux compétitions fédérales suivantes est conditionné à la justification du paiement des frais d'inscription **au club organisateur.** (*Règlement sportif 2025 2026*
6-FLEURET)

ARTICLE 5 : TENUE



Association fondée en 1931
Agrément Jeunesse & Sports N°2 698 du 30 décembre 1948
Gymnase Saint Pierre, Côte Saint Pierre, 26500 - BOURG LES VALENCE
Mail : cer.valence@gmail.com Site internet : <https://cer-valence.fr/> Téléphone : 06 63 15 06 22

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité.
Rappel : sous-cuirasse 800N, masque avec bavette électrique et bustier avec sur-bustier mousse FIE obligatoire.

ARTICLE 6 : ARBITRAGE

Selon le règlement fédéral en vigueur.

ATTENTION : Les arbitres devront être obligatoirement présent dès le début de la compétition M15 Hommes.

ARTICLE 7 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la FIE et FFE pour le bon déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 8 : HOTELS

Notre partenaire privilégié

*** Hotel Appart'City

(12 min à pied de la Halle. 200 m de la Gare Valence Ville).

Tél : 04 56 58 97 97

mail : valence@appartcity.com



Hôtel centre-ville de Valence 400 m à pied de la Halle :

**** : Hôtel Atrium

20 rue Jean-Louis Barrault

Tél. : 04 75 55 53 62

mail : info@atrium-hotel.fr site : www.atrium-hotel.fr



ATRIUM
HÔTEL

Le plus proche

*** : Appart'Hôtel Hevea

83 avenue du Colonel Beltrame

HEVEA
RÉSIDENCE HÔTEL

Tél. : 04 75 25 61 60

mail : info@hevea-apparthotel.com site : www.hevea-apparthotel.com

Prévoir un véhicule 7 min de la Halle

*** Hôtel Kyriad Valence-Nord

159 avenue de Lyon Bourg les Valence

Tél. : 04 75 82 95 90

mail: contact@kyriadvalence.fr



Autres Hôtels zone Sud de Valence. Prévoir un véhicule.

ATTENTION VALENCE 2 GARES :

Gare TGV excentrée (liaison bus ou TER possible) et Gare Valence ville en plein centre.



Association fondée en 1931
Agrément Jeunesse & Sports N°2 698 du 30 décembre 1948
Gymnase Saint Pierre, Côte Saint Pierre, 26500 - BOURG LES VALENCE
Mail : cer.valence@gmail.com Site internet : <https://cer-valence.fr/> Téléphone : 06 63 15 06 22

Merci à l'ensemble de nos partenaires qui nous permettent d'organiser
cette épreuve nationale qualificative pour la fête des jeunes

